



Comité Départemental de Golf de L'Essonne

CHALLENGE DES ECOLES DE GOLF

QUALIFICATIONS DEPARTEMENTALES POUR LA FINALE DE LIGUE

Epreuve organisée par le Comité Départementale de Golf de l'Essonne

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves de Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles du règlement général.

1. PRESENTATION DU CHALLENGE

Le **Challenge des Ecoles de Golf** est un nouveau Challenge créé en 2021 par la Direction Technique Nationale.

Il remplace le Mérite des Ecoles de Golf Espoirs depuis 2021.

Ce Challenge a pour objectif de faire plus jouer les jeunes en rendant la pratique du golf plus ludique.

Sa déclinaison au niveau Régionale se traduit par une finale de Ligue. Le planning des épreuves ci-dessous, ouvertes aux Ecoles de Golf du département, permettra au Comité départemental de l'Essonne de qualifier sa meilleure équipe pour cette finale.

2. CALENDRIER DES EPREUVES

Clôture inscription Clubs		Mardi 8 Mars 2023	
QUALIFICATIONS	Tour 1	Lieu	Golf du Coudray Montceaux
		Date	Mercredi 15 Mars
		Clôture inscription joueurs	Jeudi 9 Mars
	Tour 2	Lieu	Golf du Coudray Montceaux
		Date	Mercredi 22 Mars
		Clôture inscription joueurs	Jeudi 16 Mars
FINALE	Lieu	Golf de Haras Lupin	
	Date	Mercredi 24 Mai	
	Confirmation inscription clubs et joueurs	Lundi 15 Mai	



Comité Départemental de Golf de L'Essonne

3. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux Associations sportives des clubs du Comité Départemental de L'Essonne qui pourront présenter **1 équipe** (une seule par club). Le nombre d'équipes sera limité à **10** et seront retenues par ordre d'arrivée des inscriptions.

- L'équipe sera constituée de **4 membres et devra être mixte** (minimum 1 fille et 1 garçon), **licenciés de l'association sportive** du club qu'ils représentent.
La constitution de l'équipe pourra être différente pour chacun des deux tours.
- Les Equipiers doivent :
 - Être titulaires de la **licence FFGolf de l'année** en cours et à **jour du certificat médical** de non contre-indication à la pratique du golf délivré par un médecin de leur choix valable pour la saison en cours et enregistré à la fédération 7 jours pleins avant le premier tour de la compétition où si le joueur a fourni un certificat en 2021 ou 2022, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié sous peine de non-participation.
 - Être âgés de **Moins de 17 ans au 1^{er} septembre 2022** (nés le 2 septembre 2005 ou après).
 - Avoir un index **supérieur ou égal à 36**.
L'index pris en compte sera celui de la clôture des inscriptions figurant sur la fiche des joueurs potentiels de l'équipe enregistrée sur Extranet.

Un équipier ne pourra pas changer de club durant la totalité du Challenge (qualifications et finale)

4. ENGAGEMENTS

- L'engagement du club doit se faire sur Extranet au plus tard le **8 Mars 2023**
<http://xnet.ffgolf.org>
- Seules les **10 premières équipes** inscrites seront retenues, date d'inscription faisant foi.
- Le droit d'inscription est fixé à **30 €** pour l'équipe et sera facturé à l'AS après la compétition

5. INSCRIPTION DES JOUEURS

- **Pour les joueurs potentiels** : au plus tard le **jeudi 9 Mars 2023** pour inscrire les joueurs potentiels sur Extranet.

6. FORMES DE JEU

- **FORMULE** :
 - Greensome : Chaque équipe doit être constituée de **2 greensomes**.
 - Pour rappel, l'équipe doit être **mixte**
 - **Les 2 catégories d'index** pour ce Challenge doivent être représentées (minimum 1 joueur par catégorie) :
 - $36 \leq \text{index} < 53.9$
 - $\text{Index} \geq 54$ et NC



Comité Départemental de Golf de L'Essonne

- Strokeplay Brut Score maximum (**10 coups par trou**) selon le barème suivant:
 - Trou en 1 ⇒ marque 1 point
 - Trou en 2 ⇒ marque 2 points
 - Trou en 3 ⇒ marque 3 points
 - Trou en 4 ⇒ marque 4 points
 - Trou en 5 ⇒ marque 5 points
 - Trou en 6 ⇒ marque 6 points
 - Trou en 7 ⇒ marque 7 points
 - Trou en 8 ⇒ marque 8 points
 - Trou en 9 ⇒ marque 9 points
 - Plus de 9 ⇒ marque 10 points, le joueur ramasse sa balle et l'équipe passe au trou suivant

Sur chaque tour, le score de l'équipe correspondra à l'addition de 2 scores.

En cas d'absence d'un Greensome au départ, ce dernier se verra attribué le score de 90 (10 coups par trou)

Chaque épreuve qualificative donnera lieu à un classement pour lequel sera attribué un certain nombre de points (cf. § CLASSEMENT).

Le club vainqueur de chaque tour est celui qui aura marqué le moins de points sur 9 trous.

- **DEPARTS** : du trou n°1 à partir de 14h00.
Les tirages et heures de départ seront consultables sur www.cd91golf.com au plus tard 48h avant l'épreuve.

7. REPÈRES DE DÉPARTS

- **Garçons : Rouges**
- **Filles : Violets**

8. INFORMATIONS

8.1. CADETS

Les cadets ne sont pas autorisés, les joueurs devant être **autonomes**.

8.2. ACCOMPAGNATEURS :

Les accompagnateurs, quels qu'ils soient, parents, grands-parents, entraîneurs, dirigeants de Ligue, de Comité ou de clubs, etc.... devront impérativement se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

8.3. SUIVEURS DE PARTIE :

Les parties pourront être accompagnées par des suiveurs de parties accrédités par la Ligue ou le Comité

8.4. INSTRUMENT DE MESURE :

Les dispositifs électroniques de mesure de distance ne sont pas autorisés sur l'épreuve.



Comité Départemental de Golf de L'Essonne

9. CLASSEMENT

9.1. ATTRIBUTION DES POINTS

Chaque épreuve qualificative donne lieu à un classement pour lequel est attribué un certain nombre de points (cf. tableau ci-dessous).

Place	Points
1 ^{er}	300
2 ^{ème}	220
3 ^{ème}	150
4 ^{ème}	100
5 ^{ème}	70
6 ^{ème}	50
7 ^{ème}	40
8 ^{ème}	30
9 ^{ème}	20
10 ^{ème}	10

Si des écoles de golf sont à égalité, les points seront partagés. Exemple : 3 équipes ou 3 joueurs sont 3^{ème} ex aequo : 3^{ème} 150 points ; 4^{ème} 100 points ; 5^{ème} 70 points $(150+100+70) / 3 = 106,66$ points. Les équipes à égalité auront donc chacun 106,66 points.

9.2. CLASSEMENT FINAL DES QUALIFICATIONS :

- Le classement final des qualifications prendra en compte les résultats en points sur les 2 épreuves organisées (un club ne participant qu'à une épreuve sera classé avec les points de l'épreuve).
- En cas d'égalité, les clubs seront départagés sur le moins bon résultat en points. Si une égalité persiste, le départage sera effectué sur le moins bon résultat en points de la 2^e épreuve, puis sur le moins bon résultat en points de la 1^{ère} épreuve. Puis sur le meilleur résultat ...
- **La Meilleure école de golf** à l'issue des qualifications sera qualifiée pour la Finale de Ligue.

9.3. CLASSEMENT DE LA FINALE DE LIGUE

La finale se déroulera selon la même formule de jeu que les étapes qualificatives.

Le classement par équipes sera établi selon les scores réalisés sur les 9 trous.

10. COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve est composé de :

- 1 représentant du Club
- 1 représentant du Comité Départemental de L'Essonne
- 1 arbitre

Il se réserve le droit d'apporter au présent règlement toute modification qu'il jugera utile et de prendre toute décision pour le bon déroulement de cette épreuve.

11. PRIX

Le Comité de L'Essonne récompensera **la meilleure école de golf de chaque étape.**



Comité Départemental de Golf de L'Essonne

CHALLENGE DES ECOLES DE GOLF 2023

A remplir et donner aux représentants du CD91

CLUB DE :

Tour 1

Tour 2

Finale

COMPOSITION DE L'EQUIPE

(Les 4 équipiers doivent figurer sur la fiche des joueurs potentiels de l'équipe enregistrée sur Extranet)

	Nom	Prénom	Index
N° 1			
	Total des Index		
N° 2			
	Total des Index		

NOM ET SIGNATURE DU CAPITAINE :